L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 3 AOUT 1880.

LA METROPOLE,
Compagnie d'Assurance
de Paris, France.

Le placement du capital et de l'excédant de cette Compagnie se fait entièrement en BONS DES ETATS-UNIS, EN OBLIGATIONS DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS, et en obligations de chemins de fer garanties par le gouvernement français.

Capital payé intégralement.....$1,000,000
Actif en argent le 31 déc. 1879...1,149,810 14
Avec la garantie additionnelle au profit des porteurs de polices, de la responsabilité des actionnaires 3,000,000

A commencé ses opérations aux Etats-Unis le 11 novembre 1879.

Exposé de la succursale des ETATS-UNIS,
Le 31 décembre 1879.

ACTIF.

Bons 4 ojo des Etats-Unis déposés entre les mains du Trésorier d'Etat du Mass.....	$206,000 00
Dû pour intérêt (Argent entre les mains du Trésorier d'Etat).....	2,000 00
Argent déposé en Banque.....	19,219 15
Argent au bureau.....	65 59
Primes non payées.....	25,906 55
	$253,191 29

PASSIF.

Pertes non payées en cours de règlement.....	$5,575 00
Réserve pour réassurance.....	20,889 59
Dû pour commissions et toutes autres obligations.....	6,865 23
Surplus net aux Etats-Unis, en sus de toutes obligations.....	219,861 47
	$253,191 29

Nous sommes prêts à émettre des polices d'assurance de la compagnie ci-dessus aux conditions les plus avantageuses. Nous livrons des polices sur maisons pour 3 et 5 ans à 2 et 3 taux annuels.
PHELON & RANDALL, agents,
47 rue Carondelet.
4 juillet—1 m. N-le-Orléans.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.,)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLÉANS.
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Solliste des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN.....Président.
S. B. NEWMAN.....Vice-Président.
CHAS. E. RICE.....Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Menshein,	Alf. Moulton,
Geo. W. Santell,	Wm. B. Schmidt,
P. E. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Rush,	George Martin,
Edward Nalle,	Henry B. Plush,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Seward,	Lucien Deléry,
U. Martinez,	Leslie Pradel,
Charles H. Behlen,	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. C. Coulon,
Thos. L. Sagg,	John Calder,
Geo. Aver,	Wm. E. Lyman,
F. Sancho,	J. H. Menge,
P. Thomassin,	M. Mann,
F. H. Farrash,	A. Kique.
M. Seibel	27 juin—1mois

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET MAGASINS:
24.....Rue des Françaises.....24
Entre Chartres et Decatur, St. District.
28 fév—1 an mar les dim

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
484....RUE ST-CLAUDE....484
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock; au vives 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier, et au-dessus.
28 avril—6m—DMerN.

FRANÇOIS DUFRÊCHE,
Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Marais et Casacalva, Nouvelle-Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brévetés,
En maqueo et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
21 janv—1an DMJ. VOITURES A LOUER

Brasseries.
PELICAN STEAM BREWERY,
EUGÈNE ERATH,
962....RUE VILLERE....962
Entre Septimade et Chemin du Bayou
21janv—1anDMJ&V

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.

L. S. L.
PRENEZ AVIS.
Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.
Tous les lots pavés en plein!
GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE
DE
LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ETAT
DE LA LOUISIANE
—PERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne,
Mardi, 10 AOUT 1880.
LE GRAND TIRAGE
MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE H.
GROS LOT:
$30,000.
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ELEVANT A—
$110,400!
Le tirage commencera positivement 11 heures du matin
Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINEE DU
MARDI, 10 AOUT 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.
LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$30,000, est	$30,000
1 Lot de	10,000,	10,000
1 Lot de	5,000,	5,000
2 Lots de	2,500,	5,000
5 Lots de	1,000,	5,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	100,	10,000
200 Lots de	50,	10,000
500 Lots de	20,	10,000
1,000 Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $2000 chacun pour les neuf unités placées en sus des numéros qui seront gagné le lot de $30,000, soit.....		2,700
Lots d'approximation de $1000 chacun pour les neuf unités placées en sus des numéros qui seront gagné le lot de $10,000, soit.....		1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro sortant gagné le lot de $5,000, soit.....		900
1,857 Lots se montant à.....		$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.
A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE.
M. A. DAUPHIN,
Président.
Nouvelle-Orléans, Lne.
TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.
N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Etats Fédéraux. Prévenez-vous, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au

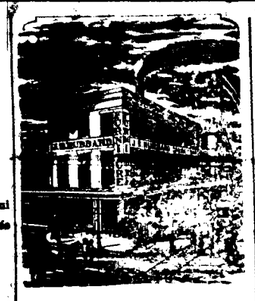

MAISON ÉTABLIE EN 1840
PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR
L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.
Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées en de cotteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc. Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.
Meubles de chambre à coucher en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les plus modernes.
Meubles de salle à manger, de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.
PRIX TRÈS RÉDUITS.
Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se reuliant.
Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.
LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.
AUSSI--Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,
A bon marché pour du comptant.
Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!
Emballage et livraison gratis.
Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84, 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de Françoise Rochecault épouse décédée de Jean Sabatier.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,825.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Jean Sabatier et en faveur de Marie Sabatier, épouse de J. Dela vaila, à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, le 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Trois lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés sur les Nos 5, 6 et 7, dans l'îlet No 3, borné par les rues Bienville, Bienna, Bonsec et Hélène, de la Médaille, 147 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5 et 150 pieds 0 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 6 a 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face sur la Médaille, 147 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 5 et 150 pieds 0 pouces 4 lignes dans le fond. Le lot No 7 a 30 pieds 0 pouces 4 lignes de face sur la rue Bienville, 147 pieds 7 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 6 et 150 pieds 0 pouces 4 lignes dans le fond.

2° Trois autres lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans la même ligne, savoir: Le lot No 3 a 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face sur la ligne opposée et 150 pieds 0 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 4; le lot No 4 mesure 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face sur la ligne opposée et 150 pieds 0 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 3; le dernier décrit et mentionné lot a 30 pieds 1 pouce 2 lignes de face sur la ligne opposée et 150 pieds 0 pouces 4 lignes de largeur dans le fond, le tout selon un plan fait par L. Burgi, le 12 février 1837, et maintenant ensemble 158 pieds 2 pouces de face à un chemin de la Métairie, 100 pieds de face à la rue Virginie sur une profondeur d'à peu près 99 pieds sur la ligne vers la rue Bienville et une profondeur inégale sur l'autre côté, lesquels lots ont été achetés par J. Sabatier de P. Robert, par un acte passé pardevant A. Fortier, notaire, anciennement notaire, le 1er novembre 1865.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le faubourg Jackson dans cette paroisse, dans l'îlet No 7, borné par les rues Antoine, Bienville, Hélène et Dorgenois, désignés par les Nos 11 et 12, sur un plan fait par Burgi, le 12 février 1837 et déposé en l'étude de J. Cuvillier, notaire, le 22 février 1837. Les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hélène sur les profondeurs suivantes: Lot No 11, 208 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne joignant le lot No 10 et 207 pieds 0 pouces sur la ligne de division du lot No 12, et le lot No 12 mesurant 207 pieds 0 pouces sur la ligne de division du lot No 11, et 206 pieds 0 pouces sur la ligne opposée. Etant la même propriété acquise par achat par J. Sabatier de la Veuve C. Mailhan, par acte devant A. E. Bienvenu, notaire, le 14 nov. 1866.

Le dit J. Sabatier ayant, en outre, acquis tous les droits, titres et intérêts à la propriété ci-dessus décrite de sa défunte épouse Françoise Rochecault, en vertu des succession et dation en paiement de la propriété ci-dessus décrite, tel qu'il en est constaté par un acte tenu devant A. E. Bienvenu, notaire, le 28 avril 1869, confirmé par décret et jugement, à cet effet, de la Deuxième Cour de District, le 9 juin 1880, dans les procédures à la mort de la dite Françoise Rochecault, No 32,555 de la Deuxième Cour de District.

Sauf dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juil—20,27—3,10,17,20 août.

Pierre Géronne et Madame Claude Françoise Mélanie Vuillemot épouse du dit Pierre Géronne vs. Pierre Louis Charles Roudapes.

QUATRIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 45,869.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Bienville et Conti, et désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan dressé par Jh. Pilié, en date du 11 mai 1819, et déposé en l'étude de Michel DeArmas, alors notaire de cette ville, par acte en date du 16 juin 1819. Les dits deux lots mesurent chacun (au pied français) trente-et-un pieds de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, désigné par le No 11 sur le dit plan et mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

3° Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet touchant au lot le dernier décrit et mesurant (au pied français) trente-trois pieds trois pouces plus ou moins de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juil—3,10,17,24,31—août 3.

Wm Gi. Vincent, liquidateur de Vincent & Cie vs Jacob Freund.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,464.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Commune, Franklin, Gasquet et Tremé, désigné par le numéro deux, et mesurant, au pied américain, dix-neuf pieds six pouces de face à la rue Commune, quatre-vingt-cinq pieds un pouce quatre lignes de profondeur et face à la rue Franklin, quatre-vingt-huit pieds six pouces six lignes de profondeur sur la ligne du côté du lot No 3, sur dix-neuf pieds 3 pouces une ligne de largeur dans le fond formant l'encoignure des dites deux rues avec bâtisses, etc, qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
21 juillet—21, 28, août 4, 11, 18—21.

John V. Moore vs Algernon S. Beck et als.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT JUDICIAIRE pour les Sixième et Septième Districts de la paroisse d'Orléans. No 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans le faubourg Horst-ville, actuellement paroisse Jefferson, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dits le voisé, privilèges et servitages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt-deux sur un plan fait par H. Buisson, vu-par, en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Barnett, alors notaire en cette ville, borné sur un côté par le lot No 21 de la ligne du Sénateur Laurent et Li-Cheu et par la ligne de division de Bloomingdale et une façade de trois cents pieds sur la rue Eléanor, dans une profondeur inégale de face à la rue Live Oak et deux cent quatre vingts pieds ou-très-plus de face à la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
28 juillet—21—4,11,18,25,Sept.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Andrese Manolon.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 4090.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wm John McCall, Première Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, dans mon office, No 139 rue Julie, SAMEDI, 7 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles de salon et un lot de tapisserie, conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus adressée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
JOHN HURLEY, Constable.
27 juil—27—août 3,7.

Succession de Sophie Lambert.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,143.—Attendu que Jacob Lambert a présenté une pétition à fin aux, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Sophie Lambert, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Elizabeth Bonnet, administratrice de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
1er août—1, 5, 10.

Succession de Charles Flemmatz.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,835.—Avis est donné à tous ceux qui prétendent des créances sur cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Elizabeth Flemmatz, administratrice de la dite succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
1er août—1, 5, 10.

Succession de J. H. de Mahy.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,185.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Joseph Le de Mahy, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
31 juillet—21—4,9août.

Succession de N. A. De Lerne.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 30,008.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont, pour lesquelles le compte présenté par Mme V. De Lerne, tutrice administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
27 juillet—27 31 août 6

Succession de Frederick Wetter.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,143.—Attendu que Frederick G Wetter, a présenté une pétition à fin aux, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Frederick Wetter, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.
JOHN HERBERT, Greffier.
30juil—30—4,8 août.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Arthur Shiff vs. Mustace Surget.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,786.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, le 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bassin, Bienville et Conti, et désignés par les Nos 7 et 8 sur un plan dressé par Jh. Pilié, en date du 11 mai 1819, et déposé en l'étude de Michel DeArmas, alors notaire de cette ville, par acte en date du 16 juin 1819. Les dits deux lots mesurent chacun (au pied français) trente-et-un pieds de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

2° Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet, désigné par le No 11 sur le dit plan et mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

3° Un autre lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même îlet touchant au lot le dernier décrit et mesurant (au pied français) trente-trois pieds trois pouces plus ou moins de face à chacune des rues Remparts et Bassin sur une profondeur de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juil—3,10,17,24,31, sept 4.

Daniel B. Carroll vs. E. V. Fassman et als.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,495.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Callope, Euphrosine, Freret et Locust, et mesurant à peu près trois-cents-un pieds sept pouces et trois lignes de face à chacune des dites rues Freret et Locust, sur à peu près deux cent cinquante-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à chacune des rues Callope et Euphrosine, avec toutes les bâtisses et améliorations machines, etc, qui s'y trouvent et dans somme la Presse Fassman.

Etant la même propriété qui a été achetée par E. V. Fassman et E. H. Farrar, défendeur dans cette affaire dans la proportion de quatre cinquièmes pour le premier et un cinquième pour le dernier de la succession de Henry Fassman, selon le procès-verbal annexé à un acte passé pardevant C. T. Soulat notaire le 10 décembre 1878.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Termes et conditions—L'acquéreur devra assumer la somme de mille dollars garantie par hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, tiré pour la somme de mille piastres par le défendeur E. V. Fassman et par lui endossé et daté à la Nouvelle-Orléans, le 1er mars 1879 payable à deux ans de date et portant intérêt au taux de huit pour cent par an du jour jusqu'à parfait paiement, et le reste comptant.

J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
13 juil—13,20,27—août 3,10,14.

H. A. Mason vs J. Krewson.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT, paroisse d'Orléans. No 21 du Camp.—SAMEDI, 7 août 1880, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, en cette ville, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juin 1880, et en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlet compris entre les rues Bachus, Thalie, Hyades et Erato, ayant un pied anglais trente-un pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Bachus, par cent vingt-sept pieds dix pouces de profondeur et face à la rue Erato, d'après un plan fait par F. Wilkinson, daté du 22 mars 1871 et dressé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, acquis par le défendeur dans cette cause par achat de Chas. W. Bradbury par acte en date du 26 mai 1876, reçu par ledit Cenas, notaire, le 16 août 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
6 juillet—6, 13, 20 27, août 3, 7.

Compagnie de Valette Dry Dock vs. Valette et Cie et François et Octave F. Valette et Henry Clay Porter.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 25,529.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlet compris entre les rues Bachus, Thalie, Hyades et Erato, ayant un pied anglais trente-un pieds onze pouces deux lignes de face à la rue Bachus, par cent vingt-sept pieds dix pouces de profondeur et face à la rue Erato, d'après un plan fait par F. Wilkinson, daté du 22 mars 1871 et dressé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire de cette ville, acquis par le défendeur dans cette cause par achat de Chas. W. Bradbury par acte en date du 26 mai 1876, reçu par ledit Cenas, notaire, le 16 août 1867.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
6 juillet—6, 13, 20 27, août 3, 7.

Dr A. W. Smythe vs Mme Ann Moran et als héritiers de Geo. Boyon.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,117.—En vertu d'un writ de saisie et de vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, 3 août 1880, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain ou portion de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carondelet, actuellement Apollo, Erato Baronne, actuellement Bacchus, et Thalie. Ledit terrain ou portion de terre mesure, au pied anglais, quarante-neuf pieds et trente pouces et deux tiers de pouce, de face à la rue Carondelet sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante-trois pieds onze et un quart de pouce, le tout selon un plan annexé à un acte hypothécaire passé le 14 juillet 1874, pardevant Wm. J. Castell, notaire; ladite portion de terre étant composée de la totalité du lot désigné par le No 6 et d'une partie du lot adjacent No 7, de l'îlet No 95 sur un plan dressé par Benjamin Buisson, vu-par en date du 22 avril 1844 et annexé afin acte de vente du syndic des créanciers de Frédéric Frey & Cie à Ambroise C. Pillion, passé pardevant Jules Mazerat, notaire en cette ville, en date du 1er mars 1844. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitages qui y appartiennent, étant la propriété de feu George Boyon, en vertu d'un acaat, fait des dous lots Nos 6 et 7 ci-dessus décrits, par acte passé pardevant H. Cenas, anciennement notaire en cette ville, en date du 3 juin 1844.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la Paroisse d'Orléans.
21 juillet—21, 28, août 4, 11, 18—21.

E. S. Koop vs William Himes et als.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 26,377.—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, MARDI, 3 août 1880, à midi, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Trois lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, droits, voies, servitages qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Pryfanda, Premières et Philippe, et désignés comme les lots Nos un, deux et trois, sur un plan fait par H. Buisson, vu-par, en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Barnett, alors notaire en cette ville, borné sur un côté par les lots Nos Laurel et Li-Cheu et par la ligne de division de Bloomingdale et une façade de trois cents pieds sur la rue Eléanor, dans une profondeur inégale de face à la rue Live Oak et deux cent quatre vingts pieds ou-très-plus de face à la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff civil de la paroisse d'Orléans.
29 juillet—29—août 3,10

Veuve Gilbert Vance vs. George F. Harden.

TROISIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 26,914.—En vertu d'un ordre de vente daté du 27 juillet 1880, à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux, rue Royale, entre celles Bienville et Conti, MARDI, le 10 août 1880, à 11 heures du matin, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Tout le contenu du magasin No 22 de la rue Charartres dans la Deuxième District de cette ville, consistant en un grand assortiment de marchandises de modes, etc., ensemble la vitrine déposée à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.
29 juil—29—août 3,10

Franklin Steam Sash and Blind Factory.

C. Malone, Propriétaire.

Au coin des rues Franklin et Clio.

FABRIQUE de Châssis et de Jalousies, Portes et Persiennes, Moulures, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
4 mars—1m. DMerV.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Sophie Matthews vs Dame Marie Odile Pesle son épouse, pour l'autoriser.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 10,620.—En vertu d'un writ de saisie et de vente au dernier shérif de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les améliorations qui pâtissent y trouver, situé dans le troisième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Bread, Washington, Laharpe et Septième, désigné comme le lot No 3. Trois sur un plan annexé à l'acte passé pardevant A. D. Duchesnay, notaire, le 22 mars 1871, plus d'après lequel ledit terrain mesure trente-deux pieds de face rue Washington, sur cent vingt de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par Dame Marie Cécile Pesle, demanderesse, tel, en vertu d'une donation entre vivos faite à elle par son père, Henry Tabary, suivant un acte passé pardevant Ed. E. Bienvenu, notaire, en cette ville, le 24 février 1872, et enregistré dans le livre des transferts No 102, fol. 142.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août—3,10,17,24 31, sept 4.

L. Roder & Co vs John Rangert

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,123.—En vertu d'un ordre de vente, en date du 27 juillet 1880, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI 4 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Le débit de café dit No 55 de Marché Peydras et les droits, privilèges titres et intérêts du défendeur John Rangert au dit débit, au droit de l'occupation de l'exploiter et à ce du bail de la ville de la Nouvelle-Orléans en conformité avec les lois et les ordonnances y relatives.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
J. R. ALCÉE GAUTHREAUX,
Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.
24 juillet—24 31 4 août

J. Numa Lafargue vs Emile G. Marmiche et en femme.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 10,599.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, 10 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un morceau de